Dojo de Neuchâtel Maillefer 11d 2000 Neuchâtel dojo-ne.ch

## **5 LEÇONS D'ESSAI**



## Facture CHF 50.-

Nom de l'élève :	Prénom de l'élève :
Rue et nº:	NPA / Localité :
Téléphone :	Courriel :
L'objectif de l'école d'aïkido est de dispensé u l'organisation mondiale de l'aïkido. L'école est me	n enseignement conforme à l'éthique de l'Aïkikai, embre de l'association Aikido Switzerland.
Après ces 5 leçons, la personne en question ici c	able, elle donne le droit à 5 cours selon l'horaire. lécide si elle veut s'inscrire dans l'école (elle signera estrielles/semestrielles ou annuelles), elle est auss
Le/la pratiquant(e) doit bénéficier de sa propre assurance accident. L'école d'aïkido ne peut être tenue responsable des accidents survenus en cours d'entraînement. D'autre part, elle décline toute responsabilité pour les objets disparus dans les vestiaires.	
Le responsable de l'école peut exclure un élèv règlement, ceci avec effet immédiat.	e pour mauvais comportement ou non-respect du
Lieu et date :	Signature:
Responsable de l'école d'aïkido : <b>Dr Sonja Graf</b> 079 247 57 31 sonja@dojo-ne.ch	

Dojo de Neuchâtel, Maillefer 11d, 2000 Neuchâtel

En cas de virement, la somme est à verser dans les 10 jours sur le compte :

IBAN: CH83 8080 8004 3256 9828 4